Mylord. 18 Sbre 25

D'après ce que j'avais annoncé à V. Sre dans ma Lettre d'hier, je me suis empressé de solliciter de V. E. l'heureuse faveur de l'audience particulière que vous désirez, mais V. E. ayant déjà fixé le jour mercredi prochain pour votre audience solennelle, n'a pas trouvé convenable de vous recevoir avant que cette audience ait lieu, vu que V. E. souhaite que vous traitiez avec tous les égards dus au caractère dont vous êtes revêtu.

Quant à l'arrangement que je vous ai proposé aujourd'hui de mon chef, V. E. Impériale n'y a point consenti; elle vient également les ordres ont été expédiés pour que les canots de la Maison Impériale soient à vos ordres pour venir à votre bord ~~du bord~~ de la Frégate ainsi que la canots ~~de la Frégate~~ seulement, dans ~~une autre direction~~ pour vous ramener à votre hôtel ~~dans~~ à la suite de votre audience ou ~~dans~~ l'hôtel ~~de~~ j'espère que V. E.

voudra bien m'indiquer le jour et l'heure
qui lui sera le plus agréable pour cet effet.
J'ai déjà eu l'honneur de lui annoncer de
ma part cette démarche de la part de mon
Auguste Maître et de lui demander
l'heure de son audience. Je
l'attends aujourd'hui à midi.

Je saisis cette occasion pour renouveler à Votre
Excellence l'assurance de ma plus haute
considération.

J'ai l'honneur d'être
de Votre Excellence
le très humble et très obéissant serviteur
Gérard

A Son Excellence Mylord Strangford
&c &c &c

Ce 18. Octobre 1828.